



Crésus Salaires

4.13.12 - Commentaires

4.13.12 - Commentaires

Commentaire mensuel : permet d'introduire un texte à faire apparaître sur la fiche de salaire ou tout autre document. Vous pouvez introduire un texte lors de la saisie du salaire. Utilisez la rubrique *Commentaire* dans les données de l'employé pour entrer un texte pour toute l'année, ou utilisez le tableau détaillé pour introduire à l'avance un texte mensuel qui sera repris lors de la saisie du salaire (§4.10 Divers).

Vous trouverez un *Commentaire global* qui s'appliquera pour tous les employés dans les données d'entreprise (§).